

Mamoudzou, le 4 avril 2020

# Lettre ouverte au Préfet de Mayotte

---

Monsieur le Préfet,

Le 3 avril dernier, dans les plateaux télévisés de KTV, alors que le journaliste vous interroge sur la plainte déposée par M. Nadjim AHAMADA, ancien bâtonnier de l'Ordre et avocat au Barreau de Mamoudzou, vous avez fait le choix d'y apporter une réponse politique en vous adonnant à des analyses sur les résultats du premier tour des élections municipales de mars dernier avec un ton et des qualificatifs méprisants et injurieux, tel que « POLITICARDS », à l'égard des hommes et femmes politiques mahorais.

Mon propos ici n'est pas tant sur le choix, libre par ailleurs, de Maître Nadjim AHAMADA de porter plainte contre l'Etat, le Préfet ou un autre fonctionnaire, ni celui en tant que Représentant du gouvernement de lui répondre et par là même de vous défendre et de défendre les mesures prises pour protéger les Mahorais contre le Coronavirus, le temps du bilan viendra naturellement, mais plutôt de dénoncer le décalage entre la question posée, le titre avec lequel, l'auteur a décidé de porter plainte, à savoir un AVOCAT au Barreau de Mayotte et votre position qui a été délibérément de vous attaquer aux élus et aux candidats soi-disant qui ont perdu aux élections et à travers votre personne, voudraient « exister ».

- Pourquoi n'avez-vous pas répondu à l'avocat qui est Maître Nadjim AHAMADA ?
- Pourquoi n'avez-vous pas répondu au citoyen qui est Nadjim AHAMADA ?
- Pourquoi avez-vous choisi délibérément de ramener le débat sur le terrain politique alors que, comme vous le dites très justement, vous n'êtes pas un responsable politique ?

Pour rappel, vous êtes un haut fonctionnaire, Préfet du département de Mayotte et délégué du gouvernement chargé des intérêts nationaux, du contrôle administratif, du respect des lois et soumis à des obligations strictes. Notamment, à l'obligation de réserve particulièrement forte pour vous titulaire de hautes fonctions administratives.

Parce qu'on est à Mayotte, un Haut fonctionnaire que vous êtes, peut se permettre de sortir de son droit de réserve et faillir à votre obligation de neutralité, surtout en période électorale, comme précisé par vous-même, le second tour des municipales n'a pas encore eu lieu, et s'adonner à de telles sorties médiatiques ? Pensez-vous que cette attitude publique de manquement manifeste à vos obligations est conforme aux exigences déontologiques auxquelles vous devez vous conformer en votre qualité de haut fonctionnaire ? NON

Nous savons tous, qu'ailleurs, dans un autre département de France et de Navarre, vous n'auriez pas tenu de tels propos ni de tels qualificatifs à l'endroit des Responsables politiques, des « POLITICARDS », selon vous.

Nous sommes fiers d'être des élus et Responsables politiques de Mayotte avec nos nombreux défauts et qualités aussi. Dieu merci, nous en avons également.

Aussi, par la présente, avec tout le respect que j'ai à l'égard de votre fonction, je vous demande Monsieur le Préfet, représentant du gouvernement à Mayotte de :

- Respecter les Responsables politiques de ce bout de territoire de la République, du moins dans vos prises de parole publiques, même si vous n'en pensez pas moins.
- Laisser le soin aux électeurs de ce territoire de critiquer leurs propres élus, ils le font déjà, en toute légitimité, car élus par eux et pour eux.
- Respecter le combat de nos anciens : Rester français pour Être libre. Oui, Monsieur le Préfet, la liberté, même celle qui consiste à critiquer la gestion de la crise sanitaire par l'Etat et son représentant dans notre territoire. Même si j'en conviens que ce n'est pas le moment opportun, dans un contexte où la solidarité doit primer avant tout.

En somme, je vous demande juste d'être le Préfet de Mayotte. Soyez dans votre rôle de responsable de la mise en œuvre sur notre territoire de l'ensemble des politiques définies par le gouvernement en tant qu'acteur de terrain, en prise directe avec les préoccupations quotidiennes de nos citoyens. Soyez le préfet de ce territoire de tous les défis, entre logements et écoles insalubres, insécurité galopante et pauvreté aigue, sous équipement en santé publique et en équipement de proximité etc. Oui, il y a beaucoup à faire avec et aux côtés des élus de la REPUBLIQUE, ceux de Mayotte, en toute complémentarité.

Espérant que vous saurez prêter une grande attention à cette demande afin d'éviter tout autre manquement et écart ultérieurs, recevez Monsieur le Préfet, mes salutations cordiales,

Ambdilwahedou SOUMAILA

Conseiller municipal de Mamoudzou